

*Agricul-  
ture.*

L'esprit du plus intéressant, du plus nécessaire de tous les Arts, l'esprit d'Agriculture gagne dans toutes les Provinces de la France. Le 7. Octobre le Roi a rendu un Arrêt par lequel Sa Majesté ordonne qu'il sera établi dans le Département de la Province du *Haynault*, une Société qui s'occupera uniquement d'Agriculture & de tout ce qui y a rapport, & qui sera composée de deux Bureaux, dont l'un tiendra ses séances à *Valenciennes* & l'autre à *Cam'rai*. Il va se former aussi à *Paris* une autre Société d'Agriculture. Chacun des Membres de celle-ci donnera deux louis d'or par an, & ils seront employés à gratifier ceux qui auront défriché une certaine quantité de terres, à substituer aux bestiaux de petite espèce d'autres bestiaux plus mâles, & à soulager du fardeau des impôts les infortunés Laboureurs qui, chargés de famille, sont hors d'état de les payer, s'ils ne consentent pas à arracher la subsistance & la vie à leurs femmes & à leurs enfans. L'encouragement passera de Provinces en Provinces; &, à l'imitation de la Société d'Agriculture de Londres, qui est composée de trois mille Membres & dont le fonds passe les 6000 guinées, toutes les Sociétés d'Agriculture des grandes Villes de la Monarchie seront nombreuses & opulentes. La liste des Souscripteurs de cette Société sera bientôt publique.

*Arrêts.*

Un Arrêt du Conseil d'Etat porte règlement pour l'entrée des étoffes de soye étrangères, & ordonne, attendu la difficulté de bien fermer les frontières de la *Flandre* & du *Haynault*, (ce qui donne lieu à l'introduction frauduleuse des dites